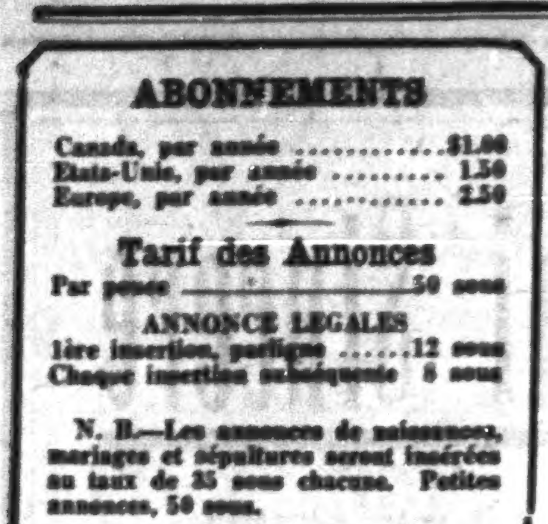
Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 11 MAI 1921 No 25



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANI... A
EST PUBLIE ET ... IMÉ
TOUS LES M... EDIS
Toutes commun... concernant le journal ou l'im... e devront être adressées :
Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

— La session manitobaine est terminée.

Si à certains moments la discussion a été un peu acrimonieuse, les députés, en gens bien élevés n'ont tout de même pas voulu quitter l'enceinte parlementaire sans se dire mutuellement des mots aimables.

Ils se sont dit, au revoir, le sourire aux lèvres, le coeur rempli des meilleurs sentiments, comme de vieux amis ou plutôt comme de bons lutteurs qui, la bataille terminée, ne veulent cultiver aucune rancune.

Et vraiment nous croyons que cela vaut mieux que le fiel qui écoeure et assombrit l'existence des petites âmes qui s'en nourissent et ne peuvent donner à ceux qui ont eu le malheur de leur déplaire, aucun mérite.

La dernière séance de la législature a été toute de miel et d'échanges de bons compliments, et, chose remarquable, ce sont les athlètes qui se sont portés de plus rudes coups qui en sortant de l'arène se sont donnés la meilleure et la plus amicale poignée de mains.

Certaines âmes timorées pourront s'en scandaliser, laissons les à leur chagrin car on ne les changera pas; elles sont ainsi faites que dans leur jugement, pour être logique et honnête, il ne faudrait jamais dire un bon mot de son adversaire ni jamais lui concéder la possibilité d'un bon sentiment ou d'un principe.

Ce sont de grandes âmes charitables!

* * *

Que résultera-t-il de cette session?—Nous ne saurions le dire.

Bien des idées se sont échangées, des semences nombreuses ont été jetées en terre, de grandes vérités ont été dites à la face de tous ces représentants du peuple amenés là par divers courants, poussés sur la scène par des mouvements différents, mais tous, chargés de la défense de certains principes, de certaines doctrines, de certains intérêts, nombreux sujets qui ont été éffleurés pour être disséqués plus profondément à la prochaine rencontre, dans la réunion de l'an prochain.

Quand aura lieu la prochaine session? — probablement dans huit mois, en janvier prochain.

D'ici là chacun devra étudier l'horizon politique, suivre les événements qui se dérouleront dans le pays et fourbir ses armes pour le prochain combat.

* * *

La coopération, voilà le grand mot qui a fait fureur, la dernière pensée que l'on a jetée à la méditation de nos législateurs pendant le répit dont jouiront les combattants d'ici à la prochaine mêlée.

Les orateurs du dernier jour ont été le premier ministre, l'Honorable T. C. Norris; Messieurs Haig, Dixon, Robson, Bernier et Madame Rogers.

Nous n'en treprendrons pas de citer les discours même s'ils furent très courts, mais au point.

Pour quiconque a voulu suivre les débats de la chambre avec attention il est clair que si l'on veut atteindre le succès, assurer le progrès, la prospérité et la paix dans notre province, il faut qu'il y ait de tous côtés un désir sincère et vrai de coopérer dans des sentiments de réelle fraternité et de pure justice.

Autrement ce sera le désarroi, la guerre féroce, le sabotage, la division irrémédiable, la ruine infaillible et irréparable.

* * *

Nos législateurs vont-ils se donner la peine d'étudier sérieusement la situation et chercheront-ils les meilleurs moyens de rallier les forces plutôt que de les désunir.

Espérons-le.

Un incident qui ne manque pas d'intérêt et qui vaut la peine d'être cité, c'est croyons-nous le suivant :

Le discours du Trône ne faisait cette année aucune mention du nom de Dieu.

Etait-ce le cas d'un oubli impardonnable, ou l'insulte à la Divinité était-elle froidement voulue. Nous ne pouvons nous prononcer.

En tous cas, M. Bernier, dans son discours sur l'adresse n'avait pas cru devoir sur ce point garder le silence et il en avait blâmé vertement le gouvernement responsable de la faute grave, tel qu'on peut le voir en relisant le **Manitoba** du 2 mars dernier, d'ou nous détacheons le court passage suivant : "De plus, veuillez remarquer "que lorsque le Parlement du Canada entre en fonction, "l'on ne néglige jamais de faire la prière à Dieu et d'in- "voquer l'aide du Tout-Puissant; Toutes les proclama- "tions venant de notre Souverain protestent de leur sou- "mission à la Divine Providence.

"Chaque fois que vous prenez place à la table d'un "représentant du Roi, l'on vous invite avant le repas à "vous incliner et à dire une prière.

"Notre législature n'a jamais manqué à ce devoir "durant de longues années, mais vous voudrez bien re- "marquer que maintenant nous, les citoyens du Manitoba, "nous sommes audessus de ces puérilités et de ces folies, "car le discours du Trône s'abstient formellement de de- "mander à Dieu de bénir nos travaux".

Ces paroles ont elles porté fruit? — Nos gouvernants auraient-ils le courage de faire machine en arrière et de reprendre la droite route qui s'éclaire au soleil du Tout-Puissant?

Encore ici nous posons le point d'interrogation, mais il nous fait plaisir de constater, et, c'est justice croyons-nous de le faire, que dans son message aux députés à la clôture de la chambre, le Lieutenant-Gouverneur, demande à la Divine Providence de répandre ses bienfaits sur la Province—en souhaitant que l'harmonie règne parmi tous les citoyens.

Nous voulons espérer que ces paroles sont l'augure d'un sentiment nouveau.

Nous ne nous emballerons pas; l'éclaircie n'est pas si grande qu'elle puisse derechef, dissiper toutes les inquiètudes, mais enfin c'est un petit point, moins noir que le reste du firmament et comme nous n'avons pas été jusqu'ici gâtés autre mesure par un ciel trop serein nous nous laissons emporter par le moindre effort de l'espoir!

AUTOMOBILES

Le correspondant du Free Press à Saint-Boniface donnait il y a quelques jours le rapport d'un accident d'automobile sur la rue Notre-Dame.

A cette occasion il blâmait fortement l'habitude qu'ont les enfants de jouer dans la rue et il demandait à la police de prendre des mesures sévères à ce sujet.

Nous serons les premiers à reconnaître le danger qu'il y a pour les enfants de se livrer à leurs jeux au milieu de la rue et nous irons même jusqu'à conseiller aux parents de garder leurs enfants dans leurs cours quand cours il y a, mais de là à conclure que les mesures policières doivent être prises d'abord contre les enfants ou contre les parents, pour ça, non et mille fois, non.

Qu'il y ait nécessité absolue de sévir sévèrement au sujet du traffic des automobiles dans les rues de Saint-Boniface, cela ne peut se discuter.

Encore l'autre jour, nous étions tranquillement assis sur notre verandah, cherchant un moment de repos dans la paisible jouissance du spectacle des enfants, prenant leurs ébats au premier soleil du printemps, sur le gazon à peine vert, et s'en donnant avec d'autant plus d'enthousiasme que, depuis huit mois, ces pauvres petits avaient été privés de cette température reconfortante qui remplit d'un air si bon et si pur les poumons de tous, des grands comme des petits.

Et bien, dans l'espace d'une heure, nous avons vu passer automobile après automobile,, dans des courses vertigineuses, à tel point que l'on eut été justifiable de croire que les chauffeurs étaient des hallucinés et que la rue Dumoulin était simplement une allée destinée aux courses.

Et, ce qu'il y a de plus fort, c'est que les coupables étaient des étrangers à notre ville—connaissant passablement bien nos automobilistes et les machines de Saint-Boniface, nous pouvons faire cette assertion.

Nous voulons exprimer l'opinion que les foudres de la police doivent surtout et premièrement être dirigées vers les conducteurs des machines meurtrières.

Sur ce point nos autorités auront l'appui de notre population; mais n'oublions pas que nous rues, comme nos gazons appartiennent d'abord à nos enfants.

Nous conseillons la prudence, certes, et encore une fois, la rue est une vilaine et dangereuse cour d'amusements, mais les parents auront beau avoir toute la vigilance possible, ils ne réussiront jamais à empêcher complètement les enfants de traverser la rue inconsidérément et même d'y jouer imprudemment; il faut donc chercher le remède ailleurs.

C'est aux grandes personnes que le devoir de la prudence incombe en premier lieu et, si l'on veut prévenir les accidents et prendre des mesures intelligentes et justes, c'est à la tête des grands qu'il faut fraper et non sur les doigts des enfants.

Que la police arrête les automobilistes sans cervelles qui enfreignent les lois de la vitesse; qu'elle leur fasse payer des amendes imposantes et nous verrons vite ici, comme nous l'avons constaté dans d'autres municipalités, des rues calmes où les accidents seront peu nombreux.

CONDOLEANCES

La famille Poitras voudra bien agréer l'expression de notre vive sympathie dans le deuil cruel qui la frappe par la mort de M. l'abbé Poitras, curé de Fannystelle.

* * *

Nous prions aussi M. James Rowan de vouloir bien agréer l'expression de notre vive sympathie dans le deuil cruel qui le frappe par la mort de sa digne épouse, décédée à Saint-Boniface dans le cours de la semaine dernière.

Ce qui dit le texte de l'Ultimatum à l'Allemagne

Londres, 9—Les détails des demandes inclues dans l'ultimatum à l'Allemagne ont été publiés par le Conseil Suprême à l'ajournement de sa réunion d'hier.

Le texte de l'ultimatum à l'Allemagne se lit comme suit :

"Les puissances alliées, prenant note du fait que malgré les concessions successives faites par les alliés depuis la signature du traité de Versailles et malgré les avertissements et les sanction arrêtées à Spa et à Paris, ainsi que les sanctions annoncées à Londres, et depuis appliquées, le gouvernement allemand est encore en défaut dans l'accomplissement des obligations qui lui incombent en vertue du traité de Versailles relativement :

Premièrement, au désarmement.

Deuxièmement, au paiement, le 1er mai 1921, en vertu de l'article 235 du traité, que la commission des réparations a déjà demandé de faire à cette date;

Troisièmement, au procés des criminels de guerre, tel qu'établi dans les notes du 14 février et du 7 mai 1920; et

Quatrièmement, certaines autres choses importantes, notamment les obligations qui découlent des articles 262 à 267, 269, 273, 321, 322 et 327 du traité, décident :

A — De procéder à partir d'aujourd'hui à toutes les mesures préliminaires nécessaires pour l'occupation de la vallée de la Ruhr par les troupes alliées sur le Rhin aux conditions arrêtées.

B — Conformément à l'article 235 du traité de Versailles, d'inviter la commission des réparations alliées d'avertir le gouvernement allemand sans délai du temps et des méthodes de liquidation par l'Allemagne de sa dette et d'annoncer sa décision sur ce point au gouvernement allemand, le 6 mai le plus tard.

C—De citer le gouvernement allemand de déclarer catégoriquement dans les six jours qui suivront a décision ci-dessus sa détermination (1) d'exécuter sans réserves ou conditions, ses obligations telles que définies par la commission des réparations; (2) d'accepter et de réaliser sans réserves ou conditions relativement à ses obligations, les garanties prescrites par la commission de réparations; (3) d'exécuter sans réserve ou sa [illegible] délai les mesures concernant le désarmement militaire, naval et aérien, ce dont l'Allemagne fut avertie par les nations alliées dans leur note du 29 janvier; ces mesures qu'ils ont jusqu'ici négligées d'appliquer sont accomplies immédiatement et e reste le sera à une date qui est encore à fixer; (4) de procéder sans réserve ou délai au procés des criminels de guerre et aussi de certaines parties d'un traité de Versailles qui nont pas encore et rempis.

D—De procéder le 12 mai à l'occupation de la vallée de la Ruhr et d'entreprendre toutes les autres mesures militaires et navales, si le gouvernement allemand refuse de se conformer aux conditions ci-dessus. Cette occupation durera tant que l'Allemagne continuera à négliger de remplir les conditions arrêtées.

Discours de Lloyd George

Londres, 9.—M. Lloyd George a dit que la nécessité de faire désarmer l'Allemagne était la première en importance, en annonçant le résultat des délibérations du Conseil Suprême devant la Chambre des Communes hier.

Le premier ministre a dit que tant qu'il serait possible que de grands armements faissent leur apparition il ne pourrait y avoir de garantie de liberté et de paix en Europe.

Bien qu'il soit important qu'une organisation soudaine s'élève, assez fort pour attaquer la France ou la Belgique, il existe encore en Allemagne des organisations militaires régulières qui peuvent devenir le noyau d'une formidable armée que la France ne pourrait repousser. Elle doit continuer de se tenir en armes et de surveiller ses frontières orientales.

Quant aux réparations, dit le premier ministre, les alliés ont été forcés d'agir non seulement parce que l'Allemagne est en défaut mais par suite de l'attitude générale de l'Allemagne, qui ne fait preuve d'aucune intention d'exécuter ses obligations.

M. Lloyd George a prétendu que le plan du Conseil Suprême était juste et applicable. Les Alliés ont tenu compte de touts les difficultés de lAllemagne, tant économiques que politiques, dit-il, ainsi que sa capacité de payer.

Il est nutile d'être impatient de l'attitude de la France, dit le premier ministre, parce que la France a été une victime de la guerre et qu'elle a droit à des réparations. Il n'y a aucun intérêt pour la France qui ne soit pas un intérêt pour tout le monde pour obtenir la paix et un accord dit-il et c'est pour cette raison que le traité doit être respecté et accepté comme la base réelle de toute offre allemande. M. Lloyd George entra dans les détails.

Parlant de la reconstruction de la France, le premier ministre dit que les Allemands pouvaient fournir de la main-d'oeuvre, mais que cela offrait des difficultés vu qu'il existe des syndicats ouvriers en France comme ailleurs. La reconstruction dit-il va prendre de cinq à dix ans.

Il se dit désireux de traiteur avec équité avec l'Allemagne et les chefs allemands, parce que leur tâche n'est pas facile et qu'ils ont à faire face à l'opinion publique en Allemagne.

"Je ne parle pas dans un an langage de menace, dit M. Lloyd George, mais dans un sens commun pratique lorsque je dis que c'était une bonne chose pour le peuple allemand que d'être mis abruptement en face d'une alternative pire s'il refusait les termes actuels."

Il n'y a pas à se tromper sur l'attitude des Etats-Unis touchant les dernières propositions de l'Allemagne, dit M. Lloyd George, et il faut qu'il soit clair à l'Allemagne qu'elle n'a pas d'autre alternative que d'accepter des demandes alliées

Le Presse

Répondant aux attaques de la presse française qui veut qu'il ait été influencé par les financiers juifs, le premier ministre déclara que deux des banquiers qui lui avaient fait des représentations étaient Anglais, un Irlandais et un autre Ecossais Quant à sir Alfred Mond, dit M. Lloyd George, la Chambre sera surprise d'apprendre sera surprise d'apprendre qu'il était le plus fervent partisan de la proposition tendant à faire payer l'Allemagne et il est un de ceux qui sont convaincus que l'Allemagne peut payer.

Ces paroles répondaient aux rumeurs qui veulent que sir Alfred Mond ait conseillé d'être clément envers l'Allemagne).

CHEZ LES VETERANS FRANCAIS

La Société des Vétérans de la Grande Guerre vient de former une auxiliaire de dames. A la réunion qui a eu lieu le dimanche 1er mai, à la salle Provencher, à Saint-Boniface, les titulaires suivantes ont été nommées :

Patronesses : Mmes Rogers et Williams; Présidentes honoraires: Mmes F. Gautier, J.-H. Bourgoin, de la Giclais.

Comité exécutif: Présidente, Mme de Denns; 1er Vice-présidente, Mme Callède; 2me Vice-présidente, Mme Moissan; 3me Vice-préisente, Mme H. Chevrier; Secrétaire, Mme E. Chauvière; Trésorière, Mme J.-L. Leduc.

Comité d'organisation des fêtes: 1re Directrice, Mme Gingras; 2me Directrice, Mme Leguarguer; Membres; Mmes Jos. Bernier, Bocquin, Laroque, Picard, Daroux, Mlle Germain.

Conseil: Lady Dubuc, Mmes Menier, Mulon, Verrier, J. Collon, J.-E. Collon, Gens, Riallon, Talbot, Guertin, Cazal, Grivaux, Michel, Marchand, Mager, Boulé, Léon Gauthier, Garnier, Prud'homme, Prendergast, Noël Bernier; Mlles Fraser, Letellier, Chevrier, de la Giclais.

Comme le but de cette société est de venir en aide aux familles des réservistes français dans le besoin, deux projets ont été arrêtés de suite : 1o Une vente publique (rumage sale) qui aura lieu le 13 et 14 mai courant; 2o Grande fête du 14 juillet en formation, sous les auspices des Dames Auxiliaires. Pour la vente publique du mois courant nous serions très reconnaissantes aux personnes qui voudraient bien collecter vêtements, chapeaux, chaussures, ferraille ou tout objet usagé, et d'en avertir le secrétairiat, 55, rue Margaretta, Winnipeg, (Tél. A8152) qui se chargera d'en faire prendre livraison.

La Journée de Dollard le 23 Mai 1921

L'Union Canadienne a pris l'initiative de célébrer, à Saint-Boniface, l'anniversaire de l'exploit du Long Sault. Cela veut dire qu'elle assume l'organisation matérielle d'une célébration. Mais chacun doit comprendre que la Journée de Dollard sera ce que la dévotion patriotique du public la fera. Le succès de la journée dépendra de la réponse que chacun fera l'appel de l'Union Canadienne.

Le programme comporte, d'abord, une messe basse qui sera dite dans la cathédrale, à 9.30 heures, le matin Il y aura chant spécial et une allocuton de circonstance.

Le comité d'organisation aur[a] dans quelques jours, des Roses de Dollard qu'il vendra 10 sous l'unité. Il est suggéré que chacun porte la ose de Dollard, à la messe et durant toute la journée.

Dans la soirée, il y aura une grande manifestation publique Des orateurs, qui seront désignés plus tard, commenteront la sublime abnégaton de Dollard et de ses compagnons et tireront, de leur héroique fait d'armes, les enseignements qu'il convient La soirée sera, en outre, agrémentée de musique et de chant.

Tout le Canada français célébrera ce jour-là. Il semble que Saint-Boniface et Winnipeg devraient en prendre note et démontrer que leur éloignement des assises de la race n'altère en rien le souvenir des héros qui ont composé notre histoire.

Que chacun porte la Rose de Dollard, le 24 mai, et que chacun observe la journée de Dollard.

* * *

Pour les Campagnes

L'Union Canadienne invite chaque paroisse à se faire représenter à la célébration du 24 mai. Les délégués sont priés de prévenir le secrétaire, Monsieur d'Auteuil, dès leur arrivée, s'ils ne peuvent le faire immédiatement de leur intention de se joindre à nous.

En outre, on engage respectueusement messieurs les curés à entretenir leurs paroissiens, le dimanche 20 mai, de Dollard, des ses compagnons et de l'expoit du Long Sault. Que la fête du souvenir soit complète et générale comme le sacrifice a été large et absolu.

Union Canadienne La Journée de Dollard

L'Eglise dans les premiers temps de la chrétienté eut fort à faire avec nos vieux pères les Gaulois. Ce n'était pas tout de les convertir, il faillait encore les brosser un peu, les polir, leur arrondir les angles. On en avait fait d'assez bons sujets qu'il restait encore un détail auquel on n'avait encore pu prévoir, Les fêtes païennes pour la plupart subsistaient. Cueillette du gui,, fêtes du feu, tournée de la lune, battaient leur plein. Au lieu de les supprimer les saints d'alors songèrent à les transformer, leur donner une orientation chrétienne.

La ceuillette d ugui devint alors notre "guignolée" où l'on fait un si joli tapage par charité pure et simple, les fêtes du feu devinrent les feux de la Saint-Jean la tournée de la lune devint une fête en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste.

Les fêtes civiles de notre pays ont besoin d'être canadianisées comme les fêtes de nos pères les Gaulois ont été christianisées autrefois. Nous ne manquons pas de sujets de célébration. Champlain, Maisonneuve, Dollard, Brebeuf, Montcalm, tous d'une manière ou d'une manière ou d'une autre ont dépensé, sacrifié leurs vies pour l'avenir de notre pays, lequel pourrait bien en retour leur offrir une journée de temps à autre.

Profitons de ce congé du 24 mai pour célébrer un fait d'armes dont se serait ennorgueillie l'ancienne Sparte et que la moderne Montréal ne semble pas pouvoir oublier.

On célèbre Trafalgar où Nelson mourut pour son pays. Nelson n'était certes pas homme à reculer devant la mort, mais eut-il couru à une mort certaine comme fit Dollard au Long-Sault? Ce qu'un vieux militaire à fait sans broncher un tout jeune homme l'a préparé soigneusement sans espoir de ne pas réussir. Il a brûlé ses vaisseaux devant une défaite certaine aux mains d'ennemis qui ne font pas quartier. Il s'est condamné à une mort certaine sans se demander grâce et pareil fait d'armes n'a pas son pareil nulle part, ni à Rome ni à Sparte ni ailleurs.

Tel héros pouvait réussir mais lui ne le pouvait pas et le savait. L'Union Canadienne ne croit pas devoir négliger de faire sentir son influence sur la jeunesse local en pareille circonstance et veut que ses membres et toute la population autant que possible célèbrent cette fête nationale. Dans les autres paroisses du Manitoba nul doute que d'autres associations s'occuperont de célébrer cette fête et nous n'avons aucune inquiétude au sujet de paroisses où il y a des cercles de d'A. C. J. C.

Faisons nous donc un point d'honneur de porter la Rose de Dollard ce jour là et assitons aux démonstrations qui seront organisées en vue de donner du relief à une fête vraiment nationale comme celle-là.

LA CONFERENCE IMPERIALE ET M. MEIGHEN

Londres, 9. — L'hon. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, a écrit un article sur la place des Dominions dans l'empire, dans un numéro spécial du "Manchester Guardian", qui célèbre son centième anniversaire.

Le premier ministre du Canada déclare que le status du Canada doit être laissé à une conférence constitutionnelle spéciale projetée par la conférence impériale de 1917.

"On verra, dit le premier ministre, que la tâche de ceux qui se réunissent à la conférence impériale de cette année ne doit pas être conçue comme étant premièrement concernée par l'érection de nouveaux mécanismes de gouvernement pour l'empire. Ce projet suggère immédiatement l'idée de centralisation, une conception qui, si l'on peut dire qu'elle a été étudiée sérieusement, est maintenant généralement reconnue comme étant en dehors des choses pratiques et qui en vérité est directement contre le principe sur lequel la prospérité et même l'existence de notre commonwealth ont été basés. Le peuple de l'empire a montré qu'il n'aimait pas les changements subits et ne semble pas prêts à embarquer dans un avenir rapproché dans des inventions compliquées, dans ce domaine".

Le "Manchester Guardian" fait remarquer que le premier ministre Meighen est conservateur. Cette étiquette de parti n'a plus son ancienne signification dans les colonies, dit le journal. Que se soit le général Smutts, le premier ministre Hughes d'Australie, ou le premier ministre Meighen du Canada, ils parlent toujours maintenant pour leur pays d'abord et pour l'empire ensuite.

Il ya des Calinos dans toutes les situations. — Un père conseillait un jour à son fils de se marier, et il lui indiquait une foule de jeunes filles charmantes parmi lesquelles il l'engageait à faire un choix.

Le fis ne voulait pas, prétendant que le mariage l'effrayait.

— Mais enfin, lui dit le père, il faut bien que tu fasses comme tout le monde, est-ce que moi-même je ne me suis pas marié, et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir.

—Oui; mais toi, papa, répondit naïvement le jeune garçon, toi c'est bien différent: tu t'es marié avec ma mère, tandis que moi il faudrait me marier avec une femme que je ne connais pas!

HISTORIETTES ET LEGENDES

L'Empereur et l'Abbé.—Charlemagne passait par Saint-Gall. Il aperçut labbé qui se promenait au soleil devant son abbaye.

"Bonjour, seigneur abbé, il parait que les soins spirituels vous font toujours maigrir. Je vous rencontre à point, car j'ai à soumettre à vos lumières trois questions dont vous aurez à me donner la solution d'ici à trois mois, jour pour jour, en solennelle séance de notre conseil impérial. eJ désire d'abord savoir ce que je vaux, mais exactement et ni plus, ni moins; ensuite ce qu'il me faudrait de temps pour faire le tour du monde; enfin, quelle sera ma pensée quand vous paraîtrez ainsi devant moi, pensée qui, du reste, devra être une erreur. Tâchez de trouver réponse satisfaisante à tout sinon vous aurez cessé d'être abbé de St. Gall, et vous devrez quitter l'abbaye monté à rebours sur un âne, sa queue en guise de bride entre vos mains."

Voilà notre pauvre abbé fort en peine. Il envoie dans toutes les universités; mais les plus fameux y perdaient leur latin; personne ne trouve réponse aux quections. Cependant les jours se passent, et le terme fatal approche, il ne reste plus qu'un mois, il ne reste plus que quelques semaines, que quelues jours, hélas! l'abbé naguère si florissant, n'est plus désormais u'un squelette. Plus de repos, plus de sommeil: partant plus d'embonpoint, plus de joues rubicondes. Il va dans le bois voisin ruminer l'ombre son désespoir. H arrive sans y prendre garde, près de son berger.

Salut, seigneur abbé. Mais que vous voilà amaigri! Seriez-vous donc malade?

— Hélas!oui, mon brave Vénix, je suis bien malade;

— Je vous trouverai quelque herbe salutaire, seigneur abbé.

— Ah! mon brave Vénix, ce n'est point une herbe, c'est la réponse à mes trois questions qui pourrait seule me guérir.

— Hélas! ce n'est point du latin, sans quoi les docteurs auraient pu me tirer daffaire.

— Ppuisque ce nest point du latin, soyez assez bon pour me dire quelles sont vois trois questions. Ma mère n'était qu'une simple bonne femme, mais elle avait toujours réponse à tout.

Quand l'abbé de Saint-Gall eut formulé les trois questions, le berger lança joyeusement en l'air son bonnet de loup.

"Si ce n'est que cela, vous pouvez rengraisser, mon bon maître, je me charge de parler pour vous, mais il faudra que vous me permettiez de mettre, ce jour-là, votre cape et votre manteau".

Le jour venu, le berger, transformé en abbé de aSint-Gall, est introduit dans la salle, où l'empereur présidait le conseil impérial.

— Eh bien! seigneur abbé, vous volià plus maigre encore qu'à l'ordinaire. Il vous a donc fallu bien longtemps méditer pour trouver le mot de nos énigmes? Voyons d'abord la première question: Qu'est-ce que je vaux, ni plus, ni moins?

— Eeigneur empereur, le Fils de Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ, a été vendu trente deniers: Votre Majesté vaut juste vingt-neuf deniers, un denier de moins.

— Bravo! la réponse est habile, et j'aurais mauvaise grâce à ne pas m'en montrer satisfait. Mais je vous atetnds à la deuxième question; il ne vous sera sans doute pas aussi facile de tourner la difficulté. Voyons, combien de temps mettrais-je à faire le tour du monde?

— Si Votre majesté se lève assez matin pour qu'elle puisse constamment suivre pas à pas le soleil dans sa course, il lui suffira de vingt-quatre heures.

— Décidément, vous êtes un maître homme, seigneur abbé, et cette fois, je m'avoue battu; mais la troisième question n'est pas de celles d'où l'on puisse se tirer avec des si. Qui vous soufflera ce que je pense en ce moment, et comment pourrez-vous me prouver que cette pensée est une erreur? Vous avez la parole.

— Très-glorieux empereur, Votre Majesté pense que je suis l'abbé de Saint-Gall, et Elle se trompe, car je ne suis que son berger.

— Mais alors, c'est toi qui dois être l'abbé de Saint-Gall, et tu l'es désormais!

— Je ne sais pas le plus petit mot de latin; mais si Votre Majesté veut absolument m'accorder une faveur, je lui demanderai une autre grâce.

— Tu n'as qu'à parler.

— Je sollicite le pardon de mon maitre!

N'est-ce pas que voilà une jolie légende.

* * *

Un trait de présenuce d'esprit du fameux Américain Daniel Webstr, alors qu'il n'avait que sept ans.

Il était à l'école et venait de renverser son encrier. Pour ce fait, son maitre condamna le maladroit à recevoir six coups de règle sur la main.

L'enfant résigné essuya de son mieux la main remplie d'encre et la tendit à son bourreau.

— Quelle vilaine patte malpropre, dit ce dernier. Si vous me montrez, Monsieur Daniel, une main aussi sale que celle-ci dans toute la classe, je vous fais grâce.

— La voici, dit aussitôt Webeter en présentant son autre main, laquelle était encore plus noire que la première.

* * *

Très-prudente. — Un petit garçon, à qui on enseigne l'économie en lui disant que l'argent qu'il place dans sa "Banque' servira un jour à l'exempter de la conscription, eût, l'autre jour, une querelle avec sa soeur, à propos d'une pièce de monnaie.

— Elle est à moi, dit le petit garçon, et je veux l amettre dans ma "banque" pour m'acheter un homme.

— Eh bien! et moi, dit la petite fille, est-ce que je n'ai pas besoin d'argent pour m'acheter un homme quand je serai grande?

GRAVE LACUNE

Genève, 9.—L'amendement à la clause 21 de la constitution de la Société des nations proposé par la Tchéco-Slovaquie aux termes duquel la Ligue serait autorisée à convoquer des conférences régionales en vue de promouvoir la paix mondiale, sera soumis en mai à . séance plénière de la Société.

La section de commission chargée de l'examen préliminaire des amendements proposés a reçu du représentant tchéco-slovaque une exposé détaillé du projet de son gouvernement.

De l'avis de la Tchéco-Slovaquie, au texte de la clause 21 de la Ligue n'a pu travailler au maintien de la paix que par le moyen de congrès inetrnationaux où ne furent agités que des principes généraux ne dépassant pas les bornes d'un cädre très étroit. Elle n'a pu intervenir qu'après l'explosition des différends au lieu de les prévenir.

La Tchéco-Slovaquie considère qu'il est essentiel que la Ligue soit autorisée à encourager la conclusion d'accords régionaux facilitant aux groupes d'états ayant des intérêts communs la tâche d'améliorer leurs relations internationales.

De l'avis de quelques experts de la Ligue, l'effet de cet amendement sera de grossir l'importance des petits états, en particulier ceux issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie.

Le gouvernement tchéco-slovaque prétnd que d'après le système actuel, les questions les plus complexes soulevées entre les nations sont forcément mises à l'écart, et que les problèmes les plus aigus de caractère local n'intéressant qu'un nombre restreint de pays, échappent à la compétence de la Ligue.

SOEUR GABRIELLE

Il l'aimait bien pourtant! Tout enfant, il l'avait connue et aimée, puis l'âge avait resserré des liens auxquels les années donnaient un caractère plus tendre, et dix-neuf ans d'intimité avaient fait battre leurs coeurs à l'unisson, sans qu'ils puissent dire le jour où l'amour succéda à l'amitié.

En 1860, l'heure vint pour lui de payer sa dette à la patrie. Ce fut un moment cruel que celui de la séparation, mais il fallut faire contre fortune bon coeur. Enfant de Paris, et travailleur infatigable, le jeune homme était plus riche en illusions qu'en écus, et son patrimoine ne lui permettait point de se racheter. C'est alors qu'il s'engagea, pour être plus tôt libre d'épouser celle à qui il avait juré éternelle fidélité. Mais, hélas! il en est des serments d'amour comme de fleurs dautomne; la première neige les ensevelit sous une couche glaciale.

L'absence est pour l'amour, la plus redoutable des épreuves; combien la surmontent sans faiblir? L'oiseau qui, chaque année, abandonne son nid pour parcourir le monde et chercher aventure, revient presque toujours, à l'issue du voyage, jouir de la douceur du toit qui l'avait abrité. Robert ne revint pas.

Elle l'attendit longtemsp, bien longtemps, après l'expiration de son congé, espérant toujours le voir apparaître, confus et repentant, prêt à solliciter un pardon qu'on ne lui eût point marchandé. Peut-on haïr celui que l'on aime? Elle attendit en vain. L'ingrat méconnaissait sa fidèle amie: la vie des camps avait changé son coeur, qui lui était fermé sans espoir de retour; et Robert oubliant ses promesses avait embrassé la carrière des armes qui lui ouvrait le brillant avenir auquel il se croyait appelé.

Alors comprenant bien que tout était fini, que jamais elle ne reverrait cet homme, en qui elle avait mis toute sa confiance, en souvenir de qui elle avait refusé toutes les propositions d'alliance qu'on avait faites, la pauvre enfant se résigna. Plutôt que de remplir le ciel et la terre de ses plaintes superflues, elle tourna son regard vers Dieu.

Gardant pieusement d'un bonheur éphémère le souvenir sacré que l'on conserve toujours et qui survit aux années, Noémie donna aux malheureux le peu qu'elle possédait, puis se consacra entièrement à la charité. Panser les maux d'autrui, sans aucun égard pour les siens, apaiser la douleur des autres, quand on souffre soi-même, n'est-ce pas, en deux mots, la compassion dans ce qu'elle a de plus respectable, de plus réellement bienfaisant?

Dans ce but simple et noble, elle fit abandon de ses rêves de femme, qu'un instant elle avait cru devoir se réaliser; son dernier mot pour le lâche inconstant fut un mot de pardon, et tout à fait détachée des choses de ce monde, elle commença sans plus tarder, son héroïque mission, distribuant aux chevets des malades les trésors de bonté qu'elle avait amassés pour l'absent.

* * *

On s'était bien battu, ce jour-là; trois fois les prussiens étaient revenus à la charge, et trois fois ils avaient été repoussés par les nôtres, inférieurs en nombre, mais de beaucoup supérieurs en courage et résolus à mourir plutôt que de se rendre. La funeste campagne de 1870-1871 n'a point atteint la renommée de bravoure que des siècles de gloire ont acquise à la France. Canon avait fait dans nos rangs de sanglanets trouées; à lappel du soir, il manquait plus d'un nom, et par suite, bien des mères e tdes épouses allaient être éplorées.

Parmi ceux qui restés sur le lieu du combat, contemplaient tristement une affreuse blessure, fait par l'acier ou par le plomb, était un lieutnant, un brave qui tomba l'un des premiers; pour lui la victoire était certaine! Dès le commencement de l'action, cet officier s'était conduit comme un désespéré que la mort seule attire.

Méprisant le péril, il allait droit droit au but, sans souci des balles qui sifflaient à ses oreilles, paraissant désireux de cueillir les palmes que le dieu des batailles accorde aux héros. Plusieurs fois déjà il avait été touché, mais il avançait quand même, quand une balle plus meurtrière, vint l'arrêter dans son élan furieux et l'abattit.

Pâle, sans mouvement, troué comme une cible, l'oeil morne, presque éteint, et le front déjà glacé le malheureux lieutenant semblait n'avoir plus que quelques instants à vivre. Indifférent à ce qui se passait autour de lui, il attendait, sans une plainte, que son supplice fût terminé. Affaibli par une perte de sang considérable, il perdit bientôt connaissance.

— Cependant on voyait les aumôniers qui, aidés des soeurs de charité, prodiguaient leurs soins aux pauvres blessés, exhortant à la patience et ranimant le courage des nombreuses victimes de la journée.

Une femme au visage angélique se faisait surtout remarquer par son empressement admirable. Portant la cornette blanche et la croix au côté, cett intrépide religieuse ne se lassait point et paraissait uosséder une grande expérienee. En passant près du lieutenant, elle se pencha pour voir s'il respirait encore, mais, pâlissant soudain, elle se rejetta vivement en arrière, en étouffant un cri d'angoisse. Au même instant, l'officier, qui revenait à lui, rencontra les yeux de la soeur.

Comme si dans son coeur, à peine agité par de faibles battements, un rayon avait lui, il trouva tout à coup la force avec l'intelligence. Se redressant alors et la fixant :

— Mon Dieu! murmura-t-il, Noémie! ce n'est pas le hasard qui vous conduit près de moi. Peu m'importe maintenant, je meurs consolé, j'ai revu mon aimie!

Mais elle, recouvrant plus vite son sang-froid, et voyant qu'elle était reconnu par Robert, lui répondit, encore tout tremblante d'espérance et d'une émotion difficilement contenue :

— Vous vous trompez, mon ami : je ne porte pas ce nom dont votre coeur se souvient ici. Voyez. Et lui montrant sa croix : Je sui soeur Gabrielle.

Mais lui se récria :

— C'est en vain, dit-il que vous cherchez à me cacher ce nom que je n'ai pas oublié, malgré ma conduite indigne. J'ai cru que vous vous m'aviez maudit Serait-ce donc vrai? Pourquoi m'accablez-vous? Témoin de ma douleur, seriez-vous sans pitié? Je vais mourir mais j'ai durement expié ma trahison. Noémie, dit-moi ....

—Robert, je vous pardonne!

Il était temps. Le lieutenant, sans pouvoir achever sa pensée, était retombé sans force, épuisé et son dernier soupir s'exhala doucement.

Soeur Gabrielle pleura celui qui venait de mourir: puis, exprimant à Dieu toute sa gratitude pour la suprême consolation qu'il lui avait accordée, elle le supplia de se montrer clément, et poursuivit son oeuvre sainte, un moment négligée

C'est en priant pour Robert qu'elle s'était vengée.

CONGRES DES BONNES ROUTES

Les membres du comité exécutif sont à conclure les derniers arrangements pour le 8ème congrès annuel de l'Association Canadienne des Bonnes Routes au Collège Technique, à Halifax, les 10, 11 et 12 mai prochain. Les déclarations faites, il - a quelques semaines, que le congrès de 1921 serait le plus important encore tenu en Canada, sous tous les rapports, commencent à se réaliser. Les adhésions reçues sont beaucoup plus nombreuses qu'on s'y attendait et tout indique que l'assistance éclipsera tous les records précédents. Les énormes distances qui séparent certaines parties du Dominion des autres ne seront pas un obstacle à la représentation de toutes les provinces, au congrès, et les délégations nombreuses qui viendront de l'ouest centre et de l'autre et de l'autre côté des Montagnes Rocheuses seront au nombre de celles qui surprendront le plus les congressistes des Provinces Maritimes. Le Manitoba suit l'exemple de la Colombie-Anglaise, de la Saskatchewan e tde l'Alberta, et envoit un représentant officiel du gouvernement dans la personne de l'hon. T.-H. Johnson. Cette province envoit en outre de nombreux délégués de municipalités et d'organisations de bonnes routes parmi lesquels on remarque M. S.-R. Henderson. Le gouvernement fédéral sera représenté officiellement par M. A.-W. Campbell, commissaire de la voirie.

MM. A.-P. Sandles, de Columbus, Ohio, et R.-T. Kellev, de Hamilton, seront les principaux orateurs au banquet offert aux membres des clubs Rotary visiteurs, par le club d'Halifax.

Les délégués venant des provinces de l'ouest joindront ceux d'Ontario à Toronto, le samedi matin, 7 mai, et se rendrent avec ces derniers jusqu'à Montréal où les délégations venant des Etats-Unis et celles du district de Montréal les recevront. C'est de la métropole que le parti spécial de wagons "Pullman" partira pour se rendre à Halifax; ces wagons feront partie du train "Ocean Limited", du Canadian aNtional Railways. On quittera Montréal le samedi soir pour arriver à Halifax le dimanche soir.

LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE

Pourquoi l'Oncle Sam refuse de se mêler des choses des autres

M. Stéphanie Lauzanne rédacteur du "Matin", a câblé à son journal les raisons pour lesquelles les Etats-Unis refusent de se laisser entraîner dans les complications européennes. C'est le résumé d'une entrevue avec le sénateur McCormick, de la commission des affaires étrangères. oNus reproduisons :

"C'est pour nous, dit M. McCormick, une nécessité vitale. LAmérique n'est pas, comme la France, composée dune race unique et fondue par plusieurs siècles d'histoire. L'Amérique est un mélange de toutes les races européennes, et elle ne peut maintenir l'harmonie chez elle qu'en ne se mêlant pas aux querelles de ces races. Prenons un exemple : vous insistez beaucoup, depuit huit jours, pour que l'ambassadeur américain à Paris retourne au conseil des ambassadeurs afin d'y faire entendre dans toutes les graves questions européennes la voix de l'Amérique. Je suppose que nous déférions à votre désir. Incessamment, le conseil des ambassadeurs va avoir à examiner les résultats du plébiscite en Haute-Silésie et prendre position sur l'attribution de cè territoire. Sa décision, quelle qu'elle soit, n'aura pas une répercussion surla situation intérieure de la France ou de l'Angleterre. Tous les Français ou Anglais ratifieront aisément l'attitude de leur gougouvernement. Mais, nous, nous avons une population d'origine polonaise de plusieurs millions d'hommes dans nos Etats du nrod, et nous avons vingt millions de citoyens d'origine allemande. Si notre ambassadeur à Paris prenant position dans cetet querelle entre Polonais et Allemands si seulement il avait voix au sujet, les délégations polono-américaines et germano-américaines afflueraient immédiatement à Washington; une agitation s'organiserait dans tout notre pays; la concorde et la paix intérieures seraient troublées. Notre devoir primordial est de les conserver. Voilà pourquoi, à aucun prix, nous ne pouvons nous immiscer dans les affaires d'Europe. Le seul fait qu'en 1917 nous avons contrevenu à la tradition qui s'impose à nous impérieusement montre combien nous sommes attachés à la cause de la France et de la civilisation. Nous avons risqué mieux que notre argent ou notre sang : nous avons risqué les déchirements civils".

Et M. Lauzanne donne ensuite ses impressions personnelles :

"Selon mes informations personnelles, la résolution Knox ne viendra pas en discussion au Sénat avant mai. Cette résolution contiendra presque supplémentaire analogue à la récente déclaration de M. Hughes, et où le Sénat, avec l'autorité qui lui appartient, proclamera la responsabilité complète de l'Allemagne et la nécessité pour elle de réparer moralement et matériellement jusqu'à l'extrême limite de sa capacité. L'opinion publique franaçise aura ainsi la juste satisfaction qu'elle réclame".

Examen.—Mdemoiselle X passait l'autre jour un examen pour obtenir un diplôme d'institutrice.

Le professeur lui posa cette question :

Dans quelle famille d'animaux placez-vous l'homme?

Réponse : dans la famille des ruminants.

Le professeur.—Pourquoi cela?

Mademoiselle X.—Parcequ'il est sujet aux rhumes.

COUT DE LA VIE DIMINUE

Ottawa, 7.—D'après le ministère du Travail, le coût de la vie diminue au Canada. Voici le budget hebdomadaire pour une famille de cinq personnes: En avril 1920, il en coûtait $16.35 par semaine; en avril 1921, le coût de la vie était de $12.62 par semaine. soit une réduction de 23 pour cent. pour l'année.

LE DIAMANT DE M. DE SANCY

Au temps ou Henri de Navarre, devenu depuis peu Henri IV, bataillait à travers la France, afin de faire reconnaître ses droits à la couronne, très contestés par les ligueurs et les Impériaux, il campait un jour, auprès de Péronne en Picardie, fort empêché de continur sa route, car il manquait de ressources pécuniaires.

Les derniers combats avaient tari les maigres écus d'or endormis au fond de son escarcelle, et ses soldats, mécontents de se voir toujours en guerre, et d'être, par-dessus le marché, mal nourris et peu payés, lui refusaient leurs services, si bien que l'infortuné souverain ne savait à quels saints se voeur pour poursuivre cett campagne, qui devait aboutir à son avènement au trône.

Il n'était pourtant pas délaissé de tous. Autour de lui, quelques zélés compagnons de lutte demeuraient fidèles, et parmi eux, l'un des plus dévoués était le baron Harlay de Sancy, noble capitaine suisse qui avait levé, équipé et entretenu à ses frais un régiment d'arquebusiers, devenu par la suite l'un des plus intrépides soutiens de cett armée hétéroclite.

Cependant, les fortunes humaines, si grandes qu'elles soient, ont une limite, et la guerre a tôt fait d'en épuiser les trésors. Un beau matin, cet intrépide partisan n'eut plus un sol à distribuer à ses recrues, et celles-ci, refusant de se battre pour la gloire, le menacèrent d'abandonner leur poste et de regagner leurs montagnes.

Désespéré, le baron alla trouver le roi.

— Sir, lui dit-il, les anspessades refusent de continuer la guerre.

— Et pourquoi cela, baron? demanda Henri IV.

Parce que je ne puis régler le montant de leur solde et que je suis ruiné.

— Comment allons-nous faire, alors? murmura pensivement le roi.

— Il y aurait un moyen de tout arranger, mais il me paraît bien inpraticable.

— Qu'est-ce? parlez.

— Je possède un fort beau diamant, l'un des plus gros qui existent, je crois. Il fut jadis vendu par le roi de Portugal à Charles le Téméraire; perdu par lui à la bataille de Morat et trouvé dans les ruines du camp bourguignon par de braves paysans à qui je l'ai acheté. Il a une valeur considérable et sa vente nous tirerait bien d'affaire s'il m'était possible de la négocier. Malheureusement, il est à Paris, caché dans une armoire se crète de mon hôtel, et à cause de l'état de siège nous ne pouvons nous en approcher.

— Ce serait pourtant notre seule sauvegarde, répondit le roi que ce long récit avait comblé d'espérance. Un homme dévoué pourrait sans doute pénétrer dans la capitale, pourvu qu'il soit seul, audacieux et fort! Ah! si je je n'étais pas le roi, mon brave Harlay, je ne céderais à personne le droit d'aller quérir cette pierre...

— Oui! mais vous êtes le roi! et Votre Majesté ne peut ni ne doit exposer ses jours pour une pareille fantaisie!

Le silence se fit entre les deux interlocuteurs. La nuit tombait sur le camp. Les tambourins et les fifres sonnaient la retraite et la paix sereine et grave planait sur la ville endormie.

Soudain Harlay de Sancy releva la tête.

— J'ai trouvé Sire s'écria-t-il. J'ai un brave serviteur qui accomplira cetet besogne. Il est rusé, habile et expéditif. J'avais hésité tout d'abord à lui en parler parce qu'il est âgé et un peu las de sa dure carrière d'homme d'armes, mais je sens que lui seul doit nous apporter le triomphe et je me résigne à lui imposer ce surcroît de fatigue.

* * *

Quelques heures plus tard, muni des renseignements les plus précis, un homme, vêtu d'une souquenille de payasn, coiffé d'un chapeau à larges bords, prenait pédestrement la route de Paris. Il savait qu'il allait accomplir une mission de confiance, et que rien, pas même la mort, ne devait lui permettre de se dessaisir de l'objet précieux qu'il allait chercher au péril de sa vie.

Les premiers jours de son voyage s'écoulèrent sans encombre. Aucun incident ne vint en rompre la monotonie, et il se préparait à traverser la célèbre forêt de Bondy qui s'étendait alors jusqu'aux portes de la capitale, lorsque la lassitude très grane qu'il ressentait l'obligea à demander asile dans un presbytère, placé aux côtés d'une modeste église, construite sur la lisière même du bois. Il fut amicalement reçu. Le deservant de la paroisse lui orrit à souper, à coucher, et lui fit toutes sortes de recommandations pour la fin de sa rout.

— N'oubliez pas, mon fils, lui dit-il, que des bandits de tous rangs sillonnent les fourrés de cette forêt, qu'il n'est pas de our où des crimes ne s'y commetetnt et que vous entreprenez là une bien dangereuse randonnée, mais puisque vous m'assurez que vous avez une mission à remplir, je ne vous retiens pas et je vous bénis!

! Je passerai au retour, mon Père, répliqua le vieux soldat, demain ou après. Si vous ne me voyez pas revenir, c'est que j'aurai été tué par les coupeurs de bourse e que mon corps sera gisant dans quelque taillis inexpjloré...

— h! mon fils, interrompit le prêtre.

— Si d'ici la fin de la semaine je n'ai pas de nouveau frappé à votre porte, promettez-moi de rechercher m daépouille mortelle et de la faire enterrer en terre bénite.

— Je vous le promets, répliqua le religieux.

Et, sans s'attarder plus longtemps, il prit bravement le chemin de la capitale. Il arriva bientôt sous les murs de Paris, et là, grâce à la complicité d'un archer, il put pénétrer dans la ville; il se rendit au logis de son maître, découvrit la cachette, s'empara du sachet de cuir dans lequel était enfermé le fabuleux joyau, et repartit sans perdre une minute.

Le soir même il était en vue des premiers arbres de forêt de Bondy.

* * *

Cependant, l'agitation était extrême dans le camp français. Les jours, les semaines et maintenant les mois s'étaient écoulés, et lemessager du baron de Sancy n'avait point reparu.

C'était l'ultime ressoudce qui échappait à la cause royale, et ce diamant, sur la prise duquel on comptait pour en finir avec une situation financière de plus en plus grênante, faisait horriblement défaut à ceux qui avaient fondé sur lui de si légitimes espoirs.

Pourtant, il fallait bien se résigner à ne plus songer à lui, et M. de Sancy pleurait, en même temps que la pierre précieuse, la mort du vieil écuyer qui ne l'avait jamais quitté et qui s'était dévoué, inutilement, jusqu'à la mort.

Rien ne pouvait consoler le baron de la perte de ce servitur fidèle, et il jura d'approfondir, dès qu'il le pourrait, le mystère de cette disparition.

* * *

Après quelques batailles au bout desquelles ies Espagnols, las du siège et affamés par les armées royales, se décidèrent à ouvrir à Henri IV les portes de sa capitale, le roi fut enfin établi solidemnet sur le trône de France. Il licencia donc son armée et allait prendre congé de tous ses partisans lorsque Harlay de Sancy lui demanda une audience.

— Je supplie Votre Majesté, lui diti-l, de me permettre de grouper une escorte de gens d'armes pour rechercher mon malheureux écuyer. Dans mon hôtel, où j'ai pu pénétrer, grâce au départ des armées impériales, je n'ai plus trouvé mon diamant. C'est donc que mon valet avait pu entrer et s'en emparer. Il a dû être attaqué au retour par une des bandes pillardes qui sillonnaient la campagne et assasiné par elle. Cependant, il avait ordre d'avaler la pierre précieuse plutât que de la laisser tomber en mains ennemies. Je le connais. Il a dû exécuter jusqu'au bout sa consigne. C'est son cadavre que je veux retrouver!...

Le roi permit tout ce qu'on lui demandait, et le lendemain, muni de tous les sauf-conduits possibles, le baron se mettait en campagne.

Il fouilla, sans se lasser, les plus petits recoins de la forêt, mais il ne trouva rien. Bien des corps cependant jonchaient les allées boisées de cet immense repaire de bandits, mais aucun d'eux ne ressemblait à la silhouette maigre et osseuse de l'infortuné Suisse.

Au bout de plusieurs jours de recherches, le baron désespéré allait renoncer à poursuivre sa tâche lorsqu'un jour il se trouva devant la porte du presbytère dans lequel son brave serviteur avait passé une nuit et il y frappa.

— Messire, dit-il au prêtre qui vint lui ouvrir, je voudrais vous demander un renseignement. Un de mes fidèles compagnons de bataille a dû passer ici et peut-être vous a-t-il demandé l'hospitalité. C'était un homme grand, efflanqué, très blond: il parlait un jargon mi-français mi-suisse, et était chargé d'une mission secrète par Sa Majesté le roi. Ne l'auriez-vous point vu, par hasard?

— Pardon, Monseigneur, répliqua le religieux. Cet homme, qui avait logé chez moi, à son passage, a été assailli, au retour, par une nuée de bandits; il a, paraît-il, défendu chèrement sa vie, et il est venu mourir à la porte même de cette demeure qu'il connaissait. Ses dernières paroles ont été: "Le diamant! le daimant!..." Mais comme je ne comprenais pas ce que cela voulait dire, je lui ai rendu simplement les derniers devôirs, et il repose depuis dans mon étroit cimetière!

Des larmes vinrent aux yeux du capitaine. En termes émus il remercia le grave prêtre, et le lui demanda la permission de faire transporter à Paris le corps de celui qui était mort victime de son dévouement.

Quelques jours plus tard une opération chirurgicale avait lieu dans une des salles basses de l'hôtel de Sancy. Le chirurgien du roi pratiquait l'autopsie du fidèle soldat et découvrait dans le cadavre la pierre medveilleuse.

Observant jusqu'au bout la consigne donnée, le vaillant écuyer avait avalé le diamant afin de le dérober aux regards de ses ennemis.

Henri IV fut extrêmement ému au récit de ce trait de vertu digne de l'antiquité, il fit faire de magnilques funérailles à cet homme qui était mort pour aider sa cause, et racheta au baron de Sancy la gemme incomparable.

Elle resta depuis dans le trésor de la couronne de France sous le nom de "Sancy", et fut vendue plus tard à l'Angleterre qui la possède encore de nos jours.

—Jean Rosmer.

MAI

Portrait de Saint Athanase par l'Abbé de la Baterie

Il avait l'esprit juste, vif et pénétrant, le coeur généreux et désintéressé, un courage de sang-froid, et, pour ainsi dire, un héroïsme uni, toujours égal, sans somptuosité ni saillie, une foi vive, une charité sans bornes, une humilité profonde, un christianisme mâle, simple et noble comme l'évangile, une éloquence naturelle, semée de traits perçants, forte de choses, allant droit au but, et d'une précision rare chez les Grecs de ce temps-là. L'austérité de sa vie rendait la vertu respectable, sa douceur dans le commerce le faisait aimer, le calme et la sérénité de son âme se peignaient sur son visage. Quoiqu'il ne fût pas d'une taille élevée, son extérieur avait quelque chose de majestueux et et de frappant. Il n'ignorait pas les sciences profanes, mais il évitait den faire parade. Habile dans la lettre des Ecritures, il en possédait l'esprit. Jamais ni Grec, ni Romain n'aima autant la patrie qu'Athanase aima l'Eglise, dont les intérêts furent toujours inséparables des siens. Une longue expérience lavait comme rompu aux affaires ecclésiastiques. L'adversité qui étend et raffine le génie lorsqu'elle ne l'écrase pas, lui avait donné un coup d'oeil admirable pour apercevoir des ressources même humaines, quand tout paraissait désespéré. Menacé de l'exil lorsqu'il était sur son siège et de la mort lorsqu'il était en exil, il lutta près de cinquante ans, contre une ligue dhommes subtiles en raisonnements, profonds en intrigues, courtisans déliés, maitres du prince, arbitres de la faveur et de la disgrâce, calomniateurs infatigables, barbares persécuteurs: il les déconcerta, les confondit et leur échappa toujours, sans leur donner la consolation de lui voir faire une fausse démarche. Il les fit trembler lors même qu'il fuyait devant eux et qu'il était enseveli tout vivant dans le tombeau de son père; il lisait dans les coeurs et dans l'avenir. Quelques catholiques étaient persuadés que Dieu lui révélait des desseins de ses ennemis.

Les ariens l'accusaient de magie, et les païens prétendaient qu'il était versé dans la science des augures et qu'il entendait le langage des oiseaux, tant sa prudence avait quelque chose d'inspiré.

Saint Athanase, protégez la sainte Eglise, donnez à ses évêques votre esprit de sagesse, de constance et de fermeté, dont ils ont tant besoin dans le siècle où nous vivons.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables par taxes spciales, (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la Ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans le cas de trottoir la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où le trottoir sera construit.

Dans le cas du pavage la Cité assumera le coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre-septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant face aux deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût de l'entretien du pavage pendant le terme d'années qu'il devra durer, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carrée, et le montant nécessaire pour complèter le boulevard sur chaque côté de ce pavage fera partie de son coût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune petition, telle que ci-dessus mentionnée, n'aura été presentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les améliorations locales projetées et les rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi que la période d'année durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS—Un trottoir de 4 pieds de largeur, en bois, sur le côté ouest de la rue Youville, de la rue Marion à la rue Horace, au coût approximatif de 176.80.

PERIODE DE DIX ANS—Un pavage de 20 pieds de largeur, en macadam, sur l'avenue Taché, de la ligne nord de la Rue Notre Dame à la rue Arnaud, au coût approximatif de $4,575.00.

Par Ordre,
Ernest GAGNON, Greffier.
St-Boniface, Man.
le 3 mai, 1921.

The Canadian Western Railway Company

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné qu'une demande sera faite au Parlement canadien, à sa session présente, par The Canadian Western Railway company, pour un acte de prolongation de limite pour le temps durant lequel la Compagnie devra commencer et completer la construction de ce chemin de fer, autorisé par la Section 1, du Chapitre 81 des statuts de 1919.

DATE à Winipeg, ce 5ième jour d'avril, 1921 A.D.

Hough, Campbell & Ferguson.
Avocats pour la Compagnie.



SOUMISSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, lundi, le 9 mai 1921, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Alberta, de Manitoba et de Saskatchewan, lesquelles devront ...tre cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Alberta, Manitoba, Saskatchewan."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 19 avril 1921.

Joignez

LA LIGUE DE MODERATION DE MANITOBA

De façon à être utile à ses membres, la Ligue doit enrôler sous sa bannière tous les citoyens du Manitoba, sympathiques à ce mouvement. Seulement en parlant avec autorité il faut l'assentiment d'une vaste section de l'électorat. Aurons-nous le loisir le parler avec fermeté

au 19 mars le nombre de membres était de	8885
Au 6 mars le nombre de membres était de	10110

LIEUT.-COL. WM. GRASSIE, Président.

Moderation League of Manitoba :

Veuillez m'enrôler comme membre de la Ligue et j'envoie ma cotisation d'une piastre ($1.00).

Envoyez au Secrétaire
MODERATION LEAGUE OF MANITOBA
205 Scott Building,
Winnipeg, Man.

Nom ____________

Adresse ____________